

## RECYCLAGE DES SOURCES LUMINEUSES NON RECTILIGNES ET SOURCES LUMINEUSES RECTILIGNES INFÉRIEURES A 50 CM

QUI?	QUAND?	EQUIPEMENT?	SECURITE?
MANUTENTIONNAIRE B.262, UTILISATEUR	AU DEPART	SACS PLASTIQUES, FUTS HOMOLOGUES, ETIQUETTES ADR ET DECHET	EPI CHAUSSURES DE SECURITE GANTS

### 1) QUOI

TOUTES LES SOURCES LUMINEUSES NON RECTILIGNES ET SOURCES LUMINEUSES RECTILIGNES INFÉRIEURES A 50 CMS.

#### 1.1 LAMPES CONCERNEES PAR LA FILIERE DE RECYCLAGE

**Correct**

Toutes les lampes à vapeur de mercure, lampes à vapeur de sodium, lampes aux halogénures métalliques, lampes à faible consommation d'énergie, lampes à induction et lampes LED



**Sans** emballage en carton!  
**Sans** boîte en carton!  
**Pas de** déchets!



**1.2 LAMPES NON CONCERNEES PAR LA FILIERE DE RECYCLAGE**  
*LEUR COMPOSITION NE NECESSITENT PAS DE TRAITEMENT PARTICULIER CE QUI PERMET LEUR ELIMINATION AVEC LES DECHETS BANALS*

**Incorrect**



Tous les types de lampes à incandescence



**2) RECYCLEUR DU CERN**  
RVM RECYCLING  
ROUTE DE SATIGNY 52A  
CH-1242 SATIGNE  
MAIL : [INFO@VALORISATION.CH](mailto:INFO@VALORISATION.CH)  
TEL : 022 341 10 00

**3) QUAND**  
LORS DE LA PREPARATION DU DEPART AU B.262.

#### 4) COMMENT

**3.1 TOUTES LES SOURCES LUMINEUSES DOIVENT ETRE STOCKEES A L'ABRI DES INTEMPERIES (SOUS UN AUVENT). LES BRIS DE LAMPES DOIVENT ETRE EVITES.**

**3.2 SEULEMENT LES SOURCES LUMINEUSES CASSEES SONT A TRANSPORTER EN CONFORMITE AVEC L'ADR**

**3.3 ETABLISSEMENT D'UNE DEMANDE D'EXPEDITION DANS EDH AINSI QU'UN DOCUMENT OMOD POUR LES QUANTITES SUPPERIEURES A 50 KG.**

**CODE DECHET A UTILISER : 20 01 21 TUBES FLUORESCENTS ET AUTRES DECHETS CONTENANT DU MERCURE.**

#### 3.4 EMBALLAGES ACCEPTES ET NON ACCEPTES

##### Réipients acceptés

(Peuvent être obtenus auprès du recycleur. Le remplacement peut être facturé en cas de défauts graves.)

###### Palette

2 cadres avec film intérieur SENS-SLRS



###### Fût en PE ou en acier



###### Palox en plastique



###### Cartons de collecte



##### Qualité de livraison non acceptée

###### Livraison mixte



###### Attention:

En cas de mauvaise qualité de livraison, le recycleur est autorisé à facturer sa charge de travail supplémentaire.



Version 1.0, 1. November 2016

#### 3.5 EN CAS DE BRIS DE LAMPES

- LES BRIS SONT A METTRE DANS UN SAC PLASTIQUE RESISTANT ET DANS UN FUT HOMOLOGUE
- CODE DECHET A UTILISER : 20 01 21 TUBES FLUORESCENTS ET AUTRES DECHETS CONTENANT DU MERCURE
- DECLARATION ADR : UN3243 SOLIDES CONTENANT DU LIQUIDE TOXIQUE, N.S.A. (MERCURE), 6.1, II, D/E
- ETIQUETAGE CONFORME ADR